



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1076

Le 22 septembre 2023

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**

- **Proposition d'adoption d'un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et de 8 projets de Recommandation UIT-R révisée et approbation simultanée par correspondance de ces projets, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-8 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**
- **Proposition de suppression de 39 Recommandations UIT-R**

À sa réunion tenue le 8 septembre 2023, la Commission d'études 6 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption par correspondance d'un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et de 8 projets de Recommandation UIT-R révisée (§ A2.6.2 de la Résolution UIT-R 1-8) et a décidé en outre d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-8. Les titres et les résumés des projets de Recommandation sont indiqués dans l'Annexe 1. Tout État membre qui aurait une objection à l'adoption d'un projet de Recommandation est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

La période d'examen aura une durée de deux mois s'achevant le 22 novembre 2023. Si, au cours de cette période, aucune objection n'est reçue des États Membres, les projets de Recommandation seront considérés comme ayant été adoptés par la Commission d'études 6. En outre, la procédure PAAS ayant été suivie, les projets de Recommandation seront aussi considérés comme ayant été approuvés.

En outre, la Commission d'études a proposé la suppression de 39 Recommandations, comme indiqué dans l'Annexe 2. Un État Membre qui soulève une objection au sujet de la suppression d'une Recommandation est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

La période d'examen aura une durée de deux mois s'achevant le 22 novembre 2023. Si, au cours de cette période, aucun État Membre ne soulève d'objection aux suppressions proposées, les Recommandations seront considérées comme supprimées.

Après la date limite susmentionnée, les résultats des procédures susmentionnées seront annoncés par voie de circulaire administrative et les Recommandations approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir <http://www.itu.int/pub/R-REC>).

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT-T/UIT-R/ISO/CEI est disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx>.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe 1: Titres et résumés des projets de Recommandation

Annexe 2: Recommandations dont la suppression est proposée

Documents: Documents [6/362](#), [6/363](#), [6/364](#), [6/365\(Rév.1\)](#), [6/369](#), [6/371](#), [6/372\(Rév.1\)](#), [6/375](#), [6/386](#), [6/390](#), [6/393\(Rév.1\)](#), [6/399](#).

Ces documents sont disponibles sous forme électronique à l'adresse:
<https://www.itu.int/md/R19-SG06-C/en>

Annexe 1

Titres et résumés des projets de Recommandation UIT-R

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[MIL]

Doc. 3/372(Rév.1)

Algorithme de mesure objective pour l'évaluation de la brillance pour la télévision à grande plage dynamique

Ce projet de nouvelle Recommandation définit un algorithme de mesure permettant de déterminer le niveau d'image, sur la base de la luminance moyenne de celle-ci, qui peut être utile pour évaluer la brillance d'images données. D'autres mesures, fondées sur le niveau d'image, correspondent au niveau temporel d'image et à la fréquence de niveau d'image, qui peuvent être utiles pour modéliser la réponse du système de vision humaine à une séquence d'images.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1909-0

Doc. 6/362

Qualité de fonctionnement requise d'un système sonore évolué destiné à être utilisé avec ou sans image associée

Ce projet de révision précise les exigences relatives à un système sonore évolué selon différentes présentations vidéo.

- Le titre et le champ d'application sont révisés.
- Les parties *Mots clés* et *reconnaissant* sont ajoutées.
- La partie *considérant* est entièrement révisée.
- Le point 2 du *recommande* est supprimé.
- L'ancienne Figure 1 de la Pièce jointe 1 de l'Annexe 1 est supprimée.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1770-4

Doc. 3/363

Algorithmes de mesure de l'intensité sonore des programmes audio et des niveaux de crête vrais des signaux audio

Ce projet de révision ajoute un algorithme permettant de mesurer l'intensité sonore objective de signaux audio basés sur des objets ou d'une combinaison de signaux audio basés sur un canal et de signaux audio basés sur des objets. Cet algorithme est fondé sur l'algorithme adapté aux signaux audio basés sur un canal décrit dans l'Annexe 3. Ce projet de révision ajoute également les configurations I et J des haut-parleurs et corrige la configuration G des haut-parleurs.

- La partie *Mots clés* est ajoutée.
- L'Appendice est remplacé par la Pièce jointe des Annexes 1 et 3.
- Les références ont été remplacées par des identificateurs numériques dans la Pièce jointe 1 de l'Annexe 1.
- De nouvelles configurations I et J des haut-parleurs sont ajoutées au Tableau 5 de l'Annexe 3 pour être conformes à la Recommandation UIT-R BS.2051-3.
- La configuration G des haut-parleurs dans le Tableau 5 de l'Annexe 3 est corrigée.

- L'Annexe 4 est ajoutée pour préciser l'algorithme de mesure de l'intensité sonore objective de signaux audio basés sur des objets ou de la combinaison de signaux audio basés sur des canaux et de signaux audio basés sur des objets.
- Une nouvelle Pièce jointe 1 de l'Annexe 4 (pour information) est ajoutée pour montrer les différences entre l'intensité sonore objective et l'intensité sonore subjective en fonction des conditions de restitution.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1864-0

Doc. 3/364

Pratiques d'exploitation concernant l'intensité sonore dans l'échange international de programmes de télévision numérique

Cette révision supprime l'expression «toutes les voies audio» du point 1 du *recommande* pour correspondre aux mesures des signaux audio basés sur un canal, des signaux audio basés sur des objets et de la combinaison de programmes audio associés, et ajoute la partie *Mots clés*.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1702-2

Doc. 6/365(Rév.1)

Lignes directrices relatives à la réduction du risque de crises d'épilepsie photosensible dues à la télévision

Ce projet de révision présente des lignes directrices supplémentaires pour réduire autant que faire se peut les incidences que certaines formes de séquences répétitives régulières peuvent avoir sur les couches de la population sujettes à l'épilepsie photosensible ou de sensibilité visuelle, et qui risquent donc de subir des crises d'épilepsie.

- La partie relative aux séquences répétitives est ajoutée au champ d'application.
- Un nouveau mot clé est ajouté.
- La partie relative aux images flashes décrites comme potentiellement préjudiciables devient la Ligne directrice 1.
- La partie relative à une exposition prolongée aux images flashes est insérée dans la Ligne directrice 1.
- Une deuxième ligne directrice, qui décrit des séquences potentiellement préjudiciables, est ajoutée.
- De nouvelles références concernant les séquences sont ajoutées.
- Une nouvelle Note 1 donnant des conseils sur les variantes possibles est ajoutée et la numérotation subséquente est modifiée.
- Une nouvelle Pièce jointe 1 de l'Annexe 1 (pour information) est ajoutée pour fournir des indications sur la mesure des séquences potentiellement préjudiciables.
- Le contenu de la Figure 1 et d'autres parties est mis à jour s'il y a lieu.

Système de restitution ADM pour les systèmes sonores évolués

Cette révision permet d'aligner la fréquence de coupure du canal d'effets basse fréquence (LFE) sur la fréquence de 120 Hz spécifiée dans d'autres Recommandations UIT-R et de clarifier le traitement des canaux LFE.

- La fréquence de coupure passe de 200 Hz à 120 Hz au § 6.3 pour être alignée sur les autres Recommandations UIT-R.
- Une note est ajoutée pour préciser comment les canaux LFE sont traités par le système de restitution au § 8.2.
- Le code Python «renderer_common.py» est également mis à jour.

Paramètres de planification pour la radiodiffusion sonore numérique aux fréquences inférieures à 30 MHz

La Recommandation UIT-R BS.1615 fournit des informations à l'usage des personnes souhaitant planifier et mettre en œuvre des services de radiodiffusion sonore numérique pour les fréquences inférieures à 30 MHz et cette mise à jour comprend la révision des paramètres des récepteurs relatifs à la sensibilité en ce qui concerne le service de radiodiffusion sonore numérique Digital Radio Mondiale (DRM). Outre les modifications apportées aux paramètres du système DRM, la révision comprend l'ajout d'une nouvelle table des matières.

Les parties suivantes du document sont modifiées:

- modification du champ d'application;
- ajout de la liste des abréviations;
- ajout de la table des matières;
- ajout de Recommandations connexes de l'UIT;
- dans la Pièce jointe 1, § 3, modification des Tableaux 3, 4, 5 et 6 contenant les champs minimaux;
- dans la Pièce jointe 1 de l'Annexe 1, § 3, modification des valeurs du facteur de bruit intrinsèque du récepteur pour correspondre aux exigences minimales des récepteurs DRM.

Format de fichier avec fonction de montage pour l'échange de métadonnées, de données audio et vidéo, d'essence de données et de données auxiliaires en radiodiffusion

Cette révision a pour objet de mettre à jour les informations fournies dans les Annexes 1 et 2 sur les normes relatives au format de fichier et au conteneur générique concernant le format d'échange de matériels (MXF) pour l'échange de matériel audiovisuel.

Bien que des références aux versions actuelles de ces normes soient fournies, il convient de noter que d'autres révisions sont en cours et qu'une Note d'information publique est disponible.

**Configuration des services, protocole de transport des médias et informations
de signalisation concernant les systèmes de radiodiffusion
basés sur la norme MMT**

Cette révision a pour objet d'inclure le transport intelligent de médias (SMT) disponible en Chine, qui est une extension du transport de médias MPEG (MMT) utilisant des méthodes d'extension tout en préservant l'architecture de base du MMT.

Annexe 2

Recommandations UIT-R dont la suppression est proposée

(Source: Documents 6/369, 6/386 et 6/399)

Recommandation UIT-R	Titre
BS.1596-0	Guide des Recommandations de l'UIT-R relatives à la production sonore de radiodiffusion
BS.1734-0	Principales caractéristiques de fonctionnement des composantes sonores des applications d'imagerie numérique sur grand écran destinées à la présentation en salle
BS.2019-0	Système audio pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion
BT.1119-2	Signalisation «écran large» pour la radiodiffusion (signalisation pour les caractéristiques «écran large» ou autres de télévision améliorée)
BT.1198-0	Télévision stéréoscopique basée sur deux voies œil droit et œil gauche
BT.1439-1	Méthodes de mesure applicables au studio de télévision analogique et à l'ensemble du système de télévision analogique
BT.1562-0	Cohérence des réglages des dispositifs de visualisation des salles de montage et des régies de télévision
BT.1664-0	Conversion de différents formats d'images au format 16:9 pour la projection d'images numériques sur grand écran utilisant ce format
BT.1665-0	Considérations relatives au codage couleur et à la définition spatiale pour la projection d'images numériques sur grand écran
BT.1680-1	Format de signal d'image en bande de base pour la distribution de programmes numériques sur grand écran destinés à être présentés en salle
BT.1689-0	Lignes directrices relatives à la présentation, dans des environnements d'imagerie numérique sur grand écran, de programmes fournis dans des formats d'image conformes à la Recommandation UIT-R BT.601
BT.1690-0	Caractéristiques supposées des salles destinées à la présentation de programmes d'imagerie numérique sur grand écran
BT.1692-1	Optimisation de la qualité de reproduction des couleurs en télévision numérique
BT.1721-0	Mesure objective de la qualité perceptuelle des images numériques sur grand écran destinées à être présentées en salle
BT.1728-1	Lignes directrices relatives à l'utilisation des écrans plats en production et postproduction des programmes de télévision
BT.1789-0	Méthode de reconstitution de la séquence vidéo reçue à l'aide des informations d'erreur de transmission vidéo par paquets
BT.2024-0	Systèmes d'images numériques de TVHD pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion
BT.2025-0	Systèmes d'images numériques 1 280 × 720 pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion
BT.2050-0	Utilisation de systèmes d'images de télévision à ultra-haute définition pour la saisie, l'édition, la finition et l'archivage de programmes de TVHD de haute qualité
BS.1661-0	Spécifications relatives aux signaux diffusés par voie hertzienne applicables au système numérique décrit dans l'Annexe 1 de la Recommandation UIT-R BS.1514 pour la radiodiffusion sonore numérique dans les bandes attribuées à la radiodiffusion au-dessous de 30 MHz
BT.1125-0	Objectifs fondamentaux de la planification et de la mise en œuvre des systèmes de radiodiffusion de télévision numérique de Terre

Recommandation UIT-R	Titre
BT.1299-1	Éléments fondamentaux d'une famille universelle de systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre
BT.1727-0	Diffusion par voie hertzienne de Terre et par satellite d'éléments de programme à destination de salles équipées en imagerie numérique sur grand écran
BT.1199-1	Utilisation de la réduction du débit binaire dans l'environnement de studio de TVHD
BT.1577-0	Interface de transport basée sur l'interface numérique série pour les signaux de télévision compressés dans la production de télévision en réseau selon la Recommandation UIT-R BT.1120
BT.1687-1	Réduction du débit binaire vidéo pour la distribution en temps réel de programmes numériques sur grand écran destinés à être présentés en salle
BT.1737-0	Utilisation de la méthode de codage vidéo à la source de la Recommandation UIT-T H.264 (MPEG-4/AVC) pour transporter des programmes de TVHD
BT.2000-0	Utilisation des Recommandations relatives à l'imagerie numérique sur grand écran (LSDI) pour les applications des systèmes d'information vidéo
BT.2026-0	Lignes directrices sur la mise en œuvre de systèmes de mesure objective et de surveillance en service de la «transparence sur le plan perceptuel» de la chaîne de distribution de programmes de TVDN et de TVHD
BT.2027-0	Interface numérique série pour la production et l'échange international de programmes de TVHD 3D
BT.2038-0	Transport de programmes de TVHD 3D destinés à l'échange international de programmes de radiodiffusion
BT.1435-0	Canal RTPC/RNIS d'interaction retour pour la diffusion sonore et télévisuelle numérique
BT.1507-0	Canal d'interaction utilisant le système de télécommunications numériques sans fil améliorées (DECT)
BT.1508-0	Canal d'interaction utilisant le système mondial de communications mobiles (GSM)
BT.1549-0	Protocole de liaison de données pour canal d'interaction
BT.1564-0	Canal d'interaction utilisant des systèmes locaux de distribution multipoint
BT.1667-0	Canaux de retour terrestres destinés aux services de radiodiffusion interactive fonctionnant dans la bande de radiodiffusion en ondes métriques et décimétriques sur la base de la Recommandation UIT-R BT.1306
BT.1832-0	Système de radiodiffusion vidéonumérique de Terre avec canal de retour (DVB-RCT) – Scénarios de déploiement et considérations relatives à la planification
BS.1688-0	Système sonore en bande de base et codage de source audio aux interfaces de diffusion d'applications d'imagerie numérique sur grand écran